

Pour tous les enseignants sollicitant une mise en disponibilité et n'envisageant pas actuellement d'exercer une activité privée: document à compléter et à renvoyer via le site demarches-simplifiees.fr

Les enseignants souhaitant exercer une activité doivent compléter l'annexe 5.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e).....(nom, prénom),
Instituteur(trice) ou professeur des écoles titulaire du département de l'Essonne, certifie sur l'honneur ne pas envisager actuellement l'exercice d'une activité professionnelle pendant ma mise en disponibilité au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Je m'engage à signaler sans délai à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale de l'Essonne, tout exercice d'activité professionnelle pendant cette même année scolaire en complétant et en transmettant, depuis le site [demarches-simplifiées.fr](http://demarches-simplifiees.fr), l'annexe 5 relative à l'exercice d'une activité privée pendant la disponibilité.

A....., le.....

Signature de l'intéressé(e)

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.